



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des  
Investissements Internationaux

(CREDIMI - UMR 55 98 CNRS)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Bourgogne

CNRS

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des  
Investissements Internationaux

(CREDIMI - UMR 55 98 CNRS)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Bourgogne

CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



# Unité

**Nom de l'unité :** Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (CREDIMI - UMR 5598 CNRS/ UNIVERSITE DE BOURGOGNE)

**Label demandé :** UMR

**N° si renouvellement :** 5598

**Nom du directeur :** M. Eric LOQUIN, Université de Bourgogne

## Membres du comité d'experts

### Président :

M. Henri OBERDORFF, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2,

### Experts :

M. Jean-Sylvestre BERGÉ, Université Paris Ouest Nanterre La Défense,

M. Stéphane DOUMBE-BILLE, Université Jean Moulin Lyon 3,

M. Jean-Louis HALPÉRIN, Ecole Normale Supérieure (CoNRS),

M. Cyril NOURISSAT, Université Jean Moulin Lyon 3 (représentant le CNU).

## Représentants présents lors de la visite

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Habib GHERARI

### Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Sophie BEJEAN, présidente de l'Université de Bourgogne,

Mme Monque DUMAS, Vice-présidente déléguée à la « recherche »,

Mme Laurence RAVILLON, Doyen de l'UFR Droit et science politique,

- M. Emmanuel RANC, Directeur général adjoint « développement recherche »,

M. Pierre DEMEULENAERE, Directeur adjoint INSHS CNRS.



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le comité d'experts a été reçu le 28 janvier 2011 dans des conditions matérielles satisfaisantes et suivant le programme arrêté. Les entretiens avec l'équipe de direction (voir ci-dessous pour la composition), Mme la Présidente de l'Université de Bourgogne, Mme le Doyen de la Faculté de droit, Mme la Vice-Présidente du Conseil scientifique, les ITA du CREDIMI, ainsi que la plupart des membres du Centre ont été nourris et se sont déroulés dans une atmosphère détendue et fructueuse. Les documents fournis ont été de très bonne qualité et présentés, commentés et, au besoin, clarifiés. La discussion avec la tutelle (université et CNRS) a été enrichissante et a conduit à une meilleure compréhension des enjeux qui s'attachent à certaines des analyses du dossier (notamment certaines craintes formulées par le CREDIMI). La rencontre avec les doctorants a permis de se faire une idée exacte sur la vitalité du centre et sur la façon dont ces doctorants sont parfaitement intégrés à ses structures et activités. Enfin l'entretien avec les ITA CNRS a également contribué à se forger une vision plus concrète sur le fonctionnement, le dynamisme ainsi que sur certains aspects de l'histoire du Centre.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

C'est en 1967 que le Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux de Dijon (CREDIMI) a vu le jour. En 1972 et régulièrement depuis, il est reconnu en tant qu'équipe de recherche du CNRS. En 1995, le CREDIMI, alors Unité Propre du CNRS (UPR 130), a été transformé en Unité Mixte de Recherche (UMR 5598). En 2004, un ambitieux programme de regroupement des UMR des sciences sociales de l'Université de Bourgogne a été lancé à la demande de la direction du CNRS. C'est dans ces conditions qu'un projet « MAGI » a été porté par le CREDIMI, regroupant en un seul laboratoire outre le CREDIMI, le LEG (laboratoire d'économie générale) et l'IREDU (science de l'éducation). Ce projet n'a pas eu de suite consécutivement à un changement d'orientation du CNRS. En 2006, le laboratoire de droit du sport, ancien département d'une équipe d'accueil de droit public de l'Université de Bourgogne, a été intégré, à sa demande, au CREDIMI.

Depuis sa création, le CREDIMI a développé une problématique juridique ayant pour objet essentiel les relations économiques internationales. C'est ainsi que plusieurs thèmes transversaux ont été successivement traités et ceci, soit dans le cadre de recherches collectives, soit dans le cadre de recherches individuelles : arbitrage commercial international, exploitation et commercialisation des sources d'énergie, transferts internationaux de technologie, commerce international des médicaments, marché international du sport, procédures collectives d'insolvabilité internationales, régulation internationale de la concurrence, sources internationales et européennes du droit des contrats, protection internationale des droits intellectuels, protection internationale des investissements.

S'y sont ajoutés des thèmes plus synthétiques sur le droit du commerce international, compte tenu de la globalisation des marchés et de la mondialisation du droit. Le CREDIMI a précisément été l'un des premiers à révéler et analyser ces nouvelles thématiques. D'où des recherches telles que l'illicite dans le commerce international, la mondialisation du droit, l'éthique et droit du commerce international, les rapports entre la souveraineté étatique et les marchés internationaux, l'extension de la marchandisation des valeurs non marchandes.

Le phénomène d'eupéanisation du droit international actuellement à l'œuvre n'est pas non plus ignoré. Saisi pour l'essentiel dans sa dimension de droit international privé, il fait l'objet de plusieurs actions collectives.

L'Ecole doctorale de rattachement est l'ED 491 LISIT « Langages, idées, sociétés, institutions, territoires ». Et la structure fédérative de rattachement est la MSH de Dijon.



- Equipe de Direction :

La direction du CREDIMI a été assurée jusqu'au 1er juillet 1998 par M. Philippe Kahn, Directeur de recherche au CNRS, et par M. Mahmoud Salem, également Directeur de recherche au CNRS.

Depuis le départ de M. Philippe Kahn en 1998, cette direction est exercée par M. Eric Loquin, Professeur à l'Université de Bourgogne. Ce dernier a annoncé que ses fonctions prendraient fin dans deux ans et que sa succession avait été évoquée au sein de l'Unité, Mme Laurence Ravillon étant pressentie pour le remplacer.

- DIRECTEUR : M. Eric LOQUIN, Université de Bourgogne,
- DIRECTEUR ADJOINT : Mme Annie MARTIN, (CNRS).
- SECRETAIRE DE DIRECTION : Mme Marianne MALICET, (CNRS).

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	27	27
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2.8	2.8
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	37	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	14

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Le CREDIMI est une unité d'excellence qui occupe une place unique dans le paysage français de la recherche en droit du commerce international. Capable d'une grande régularité dans sa production scientifique, il explore des champs d'étude spécialisés qui se sont diversifiés avec le temps mais qui ont conservé en commun de porter sur des domaines de l'activité humaine largement délaissés par l'étude générale du droit international.

- Points forts et opportunités :

Le CREDIMI est parvenu, sur la période considérée, à poursuivre un contrat de recherche ANR(Galiléo) et à contractualiser sur une période de quatre ans un important soutien financier de la Région Bourgogne qui devrait lui permettre de mener à bien de nouveaux projets.



Ses effectifs universitaires se sont renouvelés avec l'intégration d'une équipe en droit du sport et des spécialistes en droit international privé, droit du médicament et droit européen.

Il demeure le centre de référence pour la recherche juridique dans le domaine de l'arbitrage, des contrats internationaux et des activités spatiales.R

- **Points à améliorer et risques :**

Les liens tout à fait remarquables tissés avec la Région Bourgogne qui constituent la part la plus significative de ses ressources financières pour les quatre ans à venir, ne doivent pas conduire le CREDIMI à relâcher ses efforts dans la prospection de nouveaux contrats de recherche (ANR, ERC et contrats internationaux).

Une réflexion sur la régionalisation du droit et son articulation avec la mondialisation serait souhaitable, compte tenu du développement considérable du droit européen et des autres espaces régionaux dans le domaine du commerce et des investissements.

Une politique active du CREDIMI et de sa tutelle doivent les conduire à renouveler et renforcer la présence de personnels qualifiés CNRS.

- **Recommandations:**

Le CREDIMI aurait intérêt à institutionnaliser les partenariats de recherche qu'il a su développer avec des acteurs français et étrangers (GDR - GDRE - Réseaux universitaires européens).

Une suite au programme Galiléo pourrait être recherchée.

Pour renforcer et pérenniser son effectif CNRS, un rapprochement pourrait être à nouveau envisagé avec d'autres UMR de l'Université de Bourgogne, spécialement le LEG avec qui il a des projets en commun.

Le CREDIMI pourrait songer, enfin, à rendre plus visible la dimension « droit européen » de sa recherche en modifiant son intitulé et en intégrant, le cas échéant, les spécialistes de la matière actuellement rattachés au CREDESPO.

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	26
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	-
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	93 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	3
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	15



### 3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Sur les 27 membres du CREDIMI, 26 ont été producteurs pendant le quadriennal pour un total impressionnant de 366 publications, soit une moyenne de 14 publications par personne, plus de 3 par an. Un grand nombre de ces publications sont parues dans des revues à comité de lecture (en rapport avec les axes de recherche du CREDIMI, Revue française de droit aérien et spatial, Revue trimestrielle de droit commercial, Revue de l'arbitrage, Revue critique de droit international privé) ou dans des actes de colloques, particulièrement ceux organisés et publiés par le CREDIMI. Ces derniers sont au nombre de cinq pour la période 2006-2010, venant compléter une collection qui a dépassé les trente volumes et dont certains ont fait date (La mondialisation du droit en 2000 était un ouvrage pionnier en langue française). Par leur ouverture sur l'Europe (à propos notamment du règlement communautaire Rome II et du programme Galileo) et l'international, par leur appel à des spécialistes d'autres disciplines (économistes, voire philosophes), ces travaux maintiennent le rayonnement du CREDIMI et sont susceptibles de développer ses relations contractuelles. Plusieurs des thèses élaborées au sein du CREDIMI ont fait l'objet de publications dans des collections prestigieuses et ont été remarquées pour leur caractère innovant (en droit du sport ou en droit européen des contrats, par exemple).

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

L'invitation du Directeur de l'Unité pour faire cours à l'Académie de droit international de La Haye, la médaille de bronze du CNRS pour l'un de ses membres, la sollicitation d'un autre membre pour animer un grand forum de plus de 1 000 juristes en langue anglaise, la responsabilité conférée à plusieurs enseignants-chercheurs du laboratoire de chroniques régulières dans des revues juridiques attestent le rayonnement national et international du CREDIMI, dont l'action est connue de longue date dans son domaine de recherche. Les contacts développés avec des communautés scientifiques de plusieurs pays étrangers (Allemagne, Chili, Tunisie) vont servir à la création d'une revue en ligne (avec comité de lecture) susceptible encore d'accroître ce rayonnement. L'accueil de doctorants étrangers va dans le même sens. Le CREDIMI a réussi à obtenir plusieurs financements externes, dont un avec le Conseil régional de Bourgogne qui témoigne d'une forte insertion dans son environnement de recherche, avec le soutien actif de l'Université de Bourgogne.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

L'unité fonctionne dans un bon climat avec des réunions fréquentes de la communauté du laboratoire (assemblée générale confondue avec le conseil de direction) et une circulation organisée des membres entre les différents axes de recherche. Le personnel CNRS (chercheur et ITA) est pleinement associé aussi bien à la détermination des objectifs qu'à leur réalisation. Les jeunes chercheurs ont la possibilité de développer de nouvelles thématiques, ce qui a permis le développement des recherches sur le sport ou l'espace. Les petites réserves concernent les risques d'une personnalisation trop forte de la direction, l'association des doctorants (par exemple, sous la forme de séances collectives de présentation de l'état de leur recherche) et les relations avec la direction scientifique du CNRS (n'ayant pas permis de nouveaux recrutements de chercheurs).

- Appréciation sur le projet :

Il faut souligner que pour le CREDIMI, son nouveau projet scientifique marque une certaine « rupture » avec les précédents. Depuis 1996, ses recherches avaient peu ou prou pour objet le phénomène de la globalisation des marchés. Or, le nouveau projet, tout en n'abandonnant pas ce terrain de l'économie globalisée, procède à une modification de l'approche suivie jusqu'ici : l'orientation est désormais plus micro-économique que macro-économique, comme cela a été fait jusqu'à maintenant, et ce grâce au recours à des études permettant de mesurer dans des branches choisies du commerce international les nouveaux modes de régulation.

Dans cette perspective, sont mêlées études déjà amorcées et poursuivies d'une part, et thématiques nouvelles d'autre part ; elles sont rassemblées autour de « programmes de recherche » ce qui, sans doute, leur confère une certaine cohérence a posteriori mais qui n'ajoute rien de décisif à la logique propre de chacun des thèmes composant ces programmes. A ces deux programmes s'ajoute un projet de recherche fédérateur (appelé aussi « programme », ce qui indique que ces appellations ne correspondent pas vraiment à des catégories distinctes et étanches), intéressant



tous les chercheurs du centre, qui achèvera le projet quinquennal et proposera une réflexion théorique synthétique sur les niveaux possibles de régulation régionaux ou transnationaux.

Si l'on entre un peu plus dans le détail, voici comment s'articulent les différents « programmes » déclinés en projets, c'est-à-dire en thèmes de recherche. Mais avant un mot sur la démarche généralement suivie par le CREDIMI, celle du recours aux groupes de recherche. En effet, les chercheurs du laboratoire se répartissent en différents groupes de recherche ad hoc et informels ayant chacun sa thématique. Il ne s'agit pas d'équipes au sens habituel, mais d'une répartition provisoire et ad hoc des tâches, en fonction des centres d'intérêts de chaque chercheur. D'ailleurs, ces derniers peuvent passer d'un groupe à l'autre ou bien appartenir à plusieurs groupes.

Le programme Contrats, marchés, régulation ambitionne d'analyser les influences respectives du contenu des contrats sur le marché et de la régulation du marché sur le contenu de ces mêmes contrats. Ainsi conçu, il se subdivise en plusieurs projets de recherche ; le premier est « Contrats et Régulation du marché international des médicaments » : la première étape de ce projet est déjà effectuée avec le thème « les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence » colloque organisé 12 mai 2010, alors que les prochaines étapes porteront respectivement sur « la contrefaçon de médicament au niveau international », les « contrats de façonnage pharmaceutique », et enfin sur la question de « la responsabilité internationale des fabricants de médicaments ». Le deuxième projet sera consacré au « Règlement Rome I et le choix de loi dans les contrats internationaux ». Le troisième au « Marché international du sport et Régulation » avec l'examen de trois volets : le soutien public du sport, la santé des sportifs et la gouvernance du sport. La « régulation du marché et l'arbitrage » constitue le quatrième projet de recherche avec là aussi plusieurs volets envisagés (ordre public et arbitrage d'un côté, et siège de l'arbitrage de l'autre). « Galileo : Chronique d'une politique spatiale annoncée » ferme la marche des composantes au titre de ce premier programme de recherche. Il faut juste préciser que cette dernière thématique n'est pas nouvelle ; le CREDIMI, dans le cadre d'un contrat de recherche financé par l'ANR, a déjà analysé la première étape de la mise en œuvre du programme européen de navigation par satellite Galileo, mais juge que la poursuite de cette recherche se justifie par l'évolution et l'inachèvement de ce programme européen.

Le deuxième programme Circulation des personnes dans l'espace mondialisé confirme la nouvelle orientation envisagée, et repose sur deux projets de recherche : « l'adoption internationale. L'encadrement juridique d'une institution en mutation » d'une part, et « la loi applicable au divorce : le futur règlement communautaire « Rome III » d'autre part.

Le troisième et dernier programme Le niveau de régulation du commerce international : approche régionale ou approche mondiale ? est fédérateur. Il envisage donc de réfléchir à la question transversale du niveau de régulation du commerce international : approche régionale ou approche mondiale ? Il constituera donc le programme fédérateur du laboratoire, reprenant ainsi une pratique habituelle à chaque projet quadriennal, et achèvera le cycle « Contrat, marché, Régulation ».

On mentionnera un projet particulier sur « l'insolvabilité internationale », mais qui, pour l'heure en tout cas, est laissé aux initiatives et travaux individuels et n'apparaît donc pas comme un projet véritablement collectif.

Du point de vue de la faisabilité de ces différentes thématiques, observons que les effectifs et les compétences devraient être là pour y faire face (sous réserve, bien sûr, de la position que prendra le CNRS sur une éventuelle « désassociation » ; à l'inverse, un renforcement des effectifs CNRS sera un plus précieux). Du côté des financements, les perspectives semblent en adéquation avec les ressources escomptées (soutien du Conseil Régional de Bourgogne, BQR de l'Université, subventions colloques du CNRS). Les partenariats évoqués (notamment Université d'Osnabrück) paraissent également venir en renfort pour crédibiliser un peu plus ces ambitions scientifiques. Quant à la valorisation, elle se fera, la plupart du temps, sous la forme habituelle : des colloques avec publication des actes dans la collection des colloques du CREDIMI.

En substance, le projet présenté, avec plusieurs groupes de travail ad hoc et informels constitués autour de chacun des thèmes annoncés, dont un fédérateur, pour tirer les leçons d'études au caractère thématique, assure un bon équilibre entre la continuité (marché des médicaments, marché du sport, règlement Rome I, arbitrage, Galileo) et l'innovation (insolvabilité internationale, adoption internationale, futur règlement communautaire sur le divorce). La thématique transversale pose de bonnes questions sur le meilleur niveau d'approche (régional ou mondial) et pourrait amener le CREDIMI à ajouter l'Europe à son orientation fondamentale, voire à son nom en tant que laboratoire. Les moyens sont donc prévus de manière adéquate grâce en particulier au soutien substantiel du Conseil régional de Bourgogne. La prise de risques paraît plus limitée avec une politique déjà éprouvée (et quelque peu répétitive) de colloques réguliers sur chacun des thèmes. Le projet serait plus ambitieux avec les perspectives d'un contrat ANR ou de recherches combinées avec d'autres laboratoires.





Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (CREDIMI)	A+	A+	A	A	A+

**C1** Qualité scientifique et production

**C2** Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

**C3** Gouvernance et vie du laboratoire

**C4** Stratégie et projet scientifique

### Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

#### Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>82</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>276</b>
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Intitulés des domaines scientifiques

#### Sciences Humaines et Sociales

**SHS1** Marchés et organisations

**SHS2** Normes, institutions et comportements sociaux

**SHS3** Espace, environnement et sociétés

**SHS4** Esprit humain, langage, éducation

**SHS5** Langues, textes, arts et cultures

**SHS6** Mondes anciens et contemporains

La Présidente

à

Monsieur Pierre GLORIEUX  
AERES  
Directeur de la section des unités de  
recherche  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par :*  
Véronique SOUBZMAIGNE  
Responsable du Pôle Recherche  
[Veronique.Soubzmaigne@u-bourgogne.fr](mailto:Veronique.Soubzmaigne@u-bourgogne.fr)

Dijon, le 31 mars 2011

**Objet : Evaluation AERES - S2UR120001820 - Centre de recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (CREDIMI) - 0211237F**

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de l'envoi du rapport d'évaluation comportant un avis globalement très positif sur le laboratoire « Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI) » qui associe l'université de Bourgogne et le CNRS et vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations formulées par son Directeur, Monsieur Eric Loquin.

Concernant la recommandation nous invitant à envisager à nouveau des rapprochements du CREDIMI avec d'autres laboratoires dijonnais ayant des thématiques de recherche complémentaires, il s'agira désormais, dans le cadre du prochain contrat d'établissement, de conduire une telle réflexion à l'échelle du PRES Bourgogne-Franche-Comté en s'appuyant notamment sur le fait que les universités de Bourgogne et de Franche-Comté sont désormais dans la même vague contractuelle.

Je souscris par ailleurs à la remarque formulée par le Comité de visite de l'AERES quant à l'atout que représenterait le renforcement des effectifs CNRS. Ce soutien, au côté de celui de l'université de Bourgogne, viendrait conforter la place du CREDIMI comme centre de référence en matière de science juridique dans le domaine de l'arbitrage et du droit du commerce international notamment.

Je tiens enfin à réaffirmer le soutien de l'université de Bourgogne, aux côtés du CNRS, à cette unité de recherche qui constitue un des laboratoires emblématiques du domaine de recherche SHS auquel l'université de Bourgogne accorde toute son importance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

  
Sophie BÉJEAN



REMARQUES CONCERNANT LE RAPPORT DE LA  
DELEGATION DE L'AERES SUR LE LABORATOIRE CREDIMI  
(UMR 5598 CNRS/ UNIVERSITE DE BOURGOGNE)

Le Soussigné entend d'abord remercier la Délégation de l'AERES pour la qualité et le sérieux de son expertise.

Seules quelques observations de détail doivent être formulées :

1) A la page 4, il est dit que le directeur du CREDIMI mettrait fin à ses fonctions dans deux ans. Après plus de 14 ans de mandat, conformément aux règles du CNRS, le directeur actuel mettra fin à ses fonctions à la fin de l'année 2011, dans neuf mois.

2) A la page 5, il est indiqué que les liens avec la Région Bourgogne ne doivent pas conduire le CREDIMI à relâcher ses efforts dans la prospection de nouveaux contrats de recherche. Il pourrait être signalé que, depuis deux ans, le CREDIMI a fait de nombreux efforts pour obtenir des financements de L'Union Européenne et qu'il y est parvenu dans le passé à travers de nombreux contrats ACI, puis à travers le contrat GALILEO. Actuellement, son intégration dans le consortium européen formé par

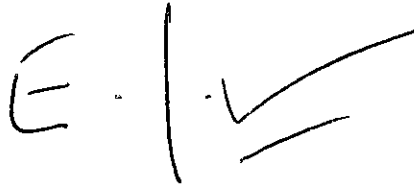
- l'Université de Konstanz, Allemagne (coordinateur du projet),
- l'Université de Bourgogne/Credimi,
- l'Université de Genova, Italie
- et un partenaire privé, le IPR Verlag de Munich, Allemagne,

doit lui permettre de bénéficier d'un financement par la Commission Européenne (Specific Transnational projets JLS/2009/CFP/JCIV/09-1AG ).

3) A la page 5 également, il est dit qu'une réflexion sur la régionalisation du droit et son articulation avec la mondialisation serait souhaitable. Ce sera justement l'objet du programme sur le niveau de régulation du commerce international qui fera l'objet de la recherche générale impliquant l'ensemble des chercheurs du labo et que le rapport signale ensuite p. 7 au titre de la thématique transversale du laboratoire.

4) A la page 7, il est mentionné que le projet sur l'insolvabilité internationale n'apparaît pas comme un projet collectif. Depuis, la nomination d'un nouveau professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne, qui entrera en fonction en septembre prochain, devrait permettre de mieux structurer des recherches collectives en ce domaine. L'intéressée est une spécialiste reconnue de l'insolvabilité internationale et, à l'issue de son succès au second concours d'agrégation, elle a choisi l'Université de Bourgogne pour développer au CREDIMI une recherche collective en la matière.

Le 2 avril 2011,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E', a vertical line, and a checkmark-like flourish.

ERIC LOQUIN

Directeur du CREDIMI